

# Le Teilleul et alentours

## Habitat. L'installation d'un monte-escalier facilitée par l'Opah

René et Olga Grasset ont bénéficié d'une aide financière dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat pour réaliser des travaux d'adaptation.

### Savigny-le-Vieux.

Ayant bénéficié d'un soutien économique dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), portée par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel-Normandie, René et Olga Grasset ont reçu la visite de Sophie Laurent, vice-présidente en charge de l'habitat, de la transition écologique et du développement durable.

### Des travaux d'adaptation

« Nous sommes venus, à Savigny-le-Vieux, pour passer notre retraite. Âgé respectivement de 76 et 78 ans, notre escalier devenait dangereux. N'ayant pas de chambre au rez-de-chaussée, nous devons trouver une solution », explique René Grasset.

Le couple manchois a découvert, par hasard, que la communauté d'agglomération Mont-



Habitant à Savigny-le-Vieux, René Grasset est assis dans son monte-escalier, installé en mai dernier.

Saint-Michel pouvait les aider financièrement. « C'est un artisan qui nous a parlé de l'OPAH », confie le bénéficiaire.

Dans le cadre de cette opé-

ration, un diagnostic technique « autonomie » a été réalisé par le CDHAT (Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires).

### Un monte-escalier installé

« Pour faciliter l'accès à l'étage, on nous a proposé d'installer un monte-escalier. Pour moi, c'était la solution idéale ». Pour financer cette installation, le couple Grasset a fait une demande de subvention auprès de l'Anah et de sa caisse de retraite. « Les travaux ont été finalisés au mois de mai.

Sur 7 702 € de travaux, la subvention de la Caisse de retraite et la subvention Anah (50 % sur le prix hors taxe) s'élèvent respectivement à 3 200 € et à 3 650 €. Le reste à payer pour l'habitant est inférieur à 600 €.

■ Pour bénéficier de cette opération, les habitants peuvent se rapprocher du CDHAT. Une permanence a lieu, au Teilleul, le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 9 h 30 à 12 h 30 à la Maison de services au public, 32, rue Beauregard.